



*Avec le soutien financier de l'Union européenne*

## **PLAIDOYER POUR L'INTEGRATION DE LA PALPGL AU SEIN DE LA CEPGL**

### **1. Contexte et Historique de création de La PALPGL**

La région des Grands Lacs Africains à laquelle on associe traditionnellement le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo (RDC), trois pays qui partagent les frontières autour du Lac Tanganyika et du Lac Kivu, a connu des crises politiques et des conflits armés et ethniques violents durant ces dernières décennies avec des conséquences dévastatrices aux niveaux humain, social, économique et institutionnel. Les causes structurelles de ces conflits ne sont pas seulement politiques et identitaires, mais elles sont aussi économiques et sociales.

Des contextes spécifiques marquent ces pays, mais les développements internes ont eu sans cesse des répercussions qui dépassent les frontières et contribuent à une perpétuation des conflits. En effet, les conflits violents qui ont éclaté au Rwanda et au Burundi durant la première moitié des années 1990s ont eu, inversement, des répercussions à l'intérieur de ces deux pays, mais aussi dans les provinces du Nord Kivu et Sud Kivu en RDC, notamment avec l'afflux des réfugiés et la prolifération des armes de guerre qui s'en étaient suivis et la guerre dite de libération en RDC.

La crise politique actuelle au Burundi a déjà des conséquences sur la région, notamment avec l'afflux massif des réfugiés Burundais en Tanzanie, au Rwanda, au Sud Kivu en RDC et en Ouganda. Plusieurs initiatives de transformation des conflits et de construction de la paix, la Sécurité et le développement dans la région ont vu le jour et prennent en compte la dimension régionale de ces conflits. Il s'agit entre autre de la Plateforme des autorités locales des pays des Grands Lacs.

Cette démarche de dialogue entre les autorités locales des pays des Grands lacs a été initiée en 2012 dans le cadre du travail sur le rôle des autorités locales dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, mené par la commission permanente de l'AIMF « Villes, Dialogue interculturel et paix ». Elle s'est notamment traduite par le rassemblement, le 20 janvier 2012, des responsables de ces collectivités locales, ainsi que de plusieurs représentants gouvernementaux et nationaux à Bujumbura en présence de SEM le 1er Vice-Président de la République du Burundi. Cette rencontre a marqué le démarrage du processus de rapprochement des Autorités locales des Pays des Grands Lacs en vue de renforcer leurs liens, leurs capacités de plaidoyer et d'œuvrer au service de la Paix dans la Région.

Les 2 et 3 juillet 2014, les travaux de la Plateforme ont été officiellement lancés à Rubavu et Goma et ses objectifs ont été adoptés.

Depuis 2015, après plusieurs mois d'échanges et de concertation autour des problématiques de développement local de coopération transfrontalière et de consolidation de la paix, avec l'appui du Partenariat stratégique AïMF-Union européenne, la Plateforme des Autorités locales des pays des Grands lacs s'est dotée en novembre 2015 d'une structure pérenne et de statuts conformes au droit rwandais ont été signés en Octobre 2016. Son siège est fixé au district de Rusizi.

## 2. Motivation

La communauté économique des pays des grands lacs, CEPGL en sigle, a été créée le 20 septembre 1976 dans la vision de plus d'intégration économique et de coopération transfrontalière multisectorielle.

En plus des organes politiques et de prise de décisions, la CEPGL a mis sur pied des organes spécialisés. Ces organes spécialisés touchent à des problématiques de coopération diverses et d'importance primordiale pour le développement harmonieux des trois Etats de la communauté (le Burundi, la RDC et le Rwanda). Il s'agit notamment de :

- la banque pour le développement des Etats des grand lacs (BDGL) ;
- la société internationale de l'énergie de grand lacs (SINELAC) ;
- l'institut de recherche agronomique et zoologique (IRAZ) ;
- l'organisation de l'énergie des pays des grands lacs (EGL) ;
- la société commerciale et industrielle de gaz (SOCIGAZ).

Dans l'objectif de promouvoir une coopération étroite dans divers domaines notamment le domaine social, scientifique, culturel, politique, judiciaire, militaire, énergétique, des transports et des communications ; les idées de la relance de la CEPGL, mettent aujourd'hui l'accent sur la nécessité d'élaborer pour la région des structures sécuritaires communes et surtout des mécanismes régionaux de prévention et de résolution des conflits en plus de fluidifier les échanges économiques.

C'est à ce dernier aspect que l'objectif et la stratégie de la CEPGL recouper ceux de la PALPGL et que les deux structures peuvent se compléter pour une même finalité. Cette complémentarité peut se faire dans cadre d'un partenariat d'objectifs dont le contenu serait fait sur base des programmes d'actions de chacune des deux entités.

## 3. Contributions de la PALPGL

Les populations de la région sont interconnectées : environ 1 500 étudiants Rwandais traversent la frontière pour étudier à Bukavu et à Goma ; Environ 25 000 femmes commerçantes traversent les frontières pour vendre leurs produits, 3 000 citoyens Rwandais traversent chaque matin les frontières Congolaises pour des emplois occasionnels, etc. Les pêcheurs des Lacs Kivu et Tanganyika font vivre plus de 100 000 foyers. Les villes sont dotées de compétences croissantes et connaissent une croissance de plus de 5%/an au Rwanda et au Burundi

Dans ce contexte, les contributions de la PALPGL dans l'intégration régionale peuvent se situer à plusieurs niveaux :

### **1. Au niveau local**

Penser le développement local aujourd'hui suppose une pleine implication des bénéficiaires. Les Autorités Locales sont des « Experts Locaux » ayant une expérience pratique avérée en matière de définition et de mise en œuvre des politiques publiques dans les entités administratives locales. A ce titre, elles constituent une ressource et une référence de premier ordre dans le processus d'analyse des problèmes et l'identification des solutions idoines dans la mesure où les Autorités Locales s'intercalent comme une courroie de transmission indispensable entre les populations à la base et le pouvoir central.

### **2. Au niveau national**

Au niveau de chaque pays la collectivité locale, comme entité décentralisée de l'entité nationale emporte les attributs de l'Etat vis-à-vis de la population, sachant que « les gens s'approchent de leur gouvernement local pour trouver des solutions à leurs problèmes » et « que les gouvernements locaux ont besoin de capacités pour répondre à leurs communautés. »

### **3. Au niveau régional**

Les Autorités Locales constituent le ciment de l'intégration régionale dans la mesure où elles ont sous leur responsabilité la gestion de la cité et des entités décentralisées où vivent les différentes couches des populations dont la survie est liée au petit commerce et aux échanges économiques transfrontaliers. L'implication des Autorités Locales dans le processus d'intégration régionale est essentielle pour plus de rapprochement entre les acteurs socioéconomiques locaux et pour plus de facilitation dans la mise en application des textes régissant la circulation des personnes et des biens dans la région.

### **4. Contribution à la mise en œuvre du Programme Economique Régional 2014-2020**

A considérer ses objectifs et programmes, la PALPGL contribue déjà aux 4 axes du Programme stratégique de la CEPGL à savoir :

- L'axe « Paix et Sécurité, Démocratie et Bonne Gouvernance » ;
- L'axe « Diversification et Accroissement des Capacités de Production » ;
- L'axe « Energie, Transports Infrastructures, Technologies de l'Information et de la Communication, projets transversaux » ;
- L'axe « Agriculture et Sécurité Alimentaire ».

### **5. Réalisations de la PALPGL (2016-2018)**

Pour atteindre ces objectifs et créer le nécessaire environnement favorable pour faciliter ces démarches, la PALGL se propose d'associer réflexion et action. Une réflexion au sein d'ateliers thématiques et de rencontres afin de recueillir bonnes pratiques et plaidoyers. Des actions autour de projets concrets, issus

des attentes locales, afin que ces projets ne soient pas contreproductifs, c'est-à-dire qu'ils ne nuisent pas à l'équilibre de la communauté et qu'ils suscitent l'adhésion populaire.

L'action de la PALGL s'organise autour de

- Rencontres associant les maires entre eux et les acteurs de la région : marines et armées, police des frontières, pêcheurs, commerçantes, femmes, réseaux de jeunes et secteur privé
- Projets concrets dans les territoires associant la mairie avec les acteurs socio-économiques (pêcheries de Kituku à Goma, champs écoles paysans à Rubavu)
- Initiative emblématique et rassembleuse : la Caravane de la Paix des AL des Grands Lacs
- Plaidoyer pour une amélioration de l'environnement de travail des Autorités locales

Dans le cadre de la recherche de la paix, la sécurité et le développement dans la région des grands lacs, la Plateforme avec l'appui de son partenaire technique et financier l'AIMF a lancé avec les villes frontalières du Lac Kivu (Goma-RDC et Rubavu-Rwanda, Bukavu-RDC et Rusizi-Rwanda) qui comptent plus de 2,7 M d'habitants quelques projets intégrateurs :

- **Projets intégrateurs**

**Au Nord Kivu, projet structurant de la filière pêche, avec la construction des pêcheries de Kituku à Goma** (inauguré le 01/07/2016), principal port de pêche et marché aux poissons du Nord du Lac, qui bénéficie aux pêcheurs des deux pays. Des formations rassemblant les pêcheurs congolais et rwandais ont été organisés en parallèle et ont permis de renforcer les liens et la compréhension mutuelle entre pêcheurs, et entre les pêcheurs et les autorités de sécurité du lac des deux pays, en vue de diminuer et mettre un terme aux incidents mortels qui ont lieu sur le lac.

**A Rubavu/Rwanda, ville voisine de Goma, projet de champs écoles paysans**, visant à renforcer la sécurité alimentaire de cette région, dans une démarche d'agriculture durable. Les habitants de Goma ont besoin des produits agricoles venant du Rwanda pour se nourrir, et les agriculteurs rwandais vivent de leur commerce au Congo voisin, alimentant un flux continu et quotidien à la frontière entre les deux pays. Ce projet permet de développer la production durable des cultures. Il associe des coopératives congolaises au projet.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche structurante de concertation et dialogue transfrontaliers entre les autorités locales. Ces autorités locales tissent des liens solides fondés sur l'interdépendance et la solidarité nécessaire à des populations vivant sous plusieurs menaces (Eruption du volcan Nyiragongo, explosion du méthane contenu en trop grande quantité dans le Lac Kivu,...)

- **La 6<sup>ème</sup> rencontre des AL de Bujumbura**

Lors de la 6<sup>ème</sup> assemblée générale des AL dans la ville de Bujumbura en Novembre 2017, les jeunes et les femmes ont été placés au centre de cette rencontre organisée sous le thème : « *les Jeunes et Femmes en action pour le vivre ensemble dans la région des grands lacs* »

Les représentants des organisations des jeunes et des femmes venus du Rwanda, de la RDC et du Burundi ont participé activement aux travaux de présentation de leurs expériences sur la construction de la paix, le vivre ensemble et le développement dans la région des Grands Lacs.

- **Collaboration avec les Groupes des Dialogues Transfrontaliers (DGP), et en particulier les groupes et associations de femmes commerçantes**

Initiés par Interpeace les Groupes des Dialogues Transfrontaliers sont composés des personnes issues des organisations de la société civile des villes transfrontalières du Rwanda, de la RDC et du Burundi. Ces groupes œuvrent dans l'identification et la résolution des conflits. Ces groupes collaborent avec les autorités locales dans la construction de la paix dans la région.

#### - **La Caravane du vivre ensemble**

La pratique du sport est un moyen reconnu pour promouvoir la paix. Il surpasse les limites des frontières géographiques et les classes sociales. Le sport est un outil puissant de renforcement des liens et des réseaux sociaux, et de promotion des idéaux de la paix, de la fraternité, de la solidarité, de la non-violence, de la tolérance et de la justice. Le devoir de faire face aux problèmes des pays en situation de post-conflit peut être facilité par la présence du sport qui a la capacité d'unir les peuples.

La PALGL **utilise le sport et la culture comme** activités fédératrices dans le but de promouvoir ce dialogue permanent entre les Autorités Locales d'un côté et entre les Autorités et les populations de l'autre.

**Depuis 2017 nous avons lancé dans les différentes villes de la Plateforme « la caravane du mieux vivre ensemble » avec des activités culturelles et sportives. Des matches de football entre les équipes des villes membres, une course des piroguiers (hommes et femmes) sur le lac Kivu et réunissant les pêcheurs du Rwanda et de la RDC.**

**Une deuxième édition de la course des piroguiers est organisée à Goma en RDC au mois d'Août. Les participants sont les pêcheurs du lac Tanganyika (Burundi et RDC) et les pêcheurs du Lac Kivu (RDC et Rwanda).**

#### - **Programme de collaboration avec les écoles**

Dans le but d'accroître la participation des jeunes (élèves et étudiants) dans la transformation des conflits et la promotion de la paix, la PALGL a entrepris des contacts avec les écoles de la région. Il s'agit de mettre en face des élèves/étudiants les AL et les représentants des OSC afin de parler de la paix et du développement de la région des grands lacs. La Plateforme valorise et soutient les initiatives favorisant le vivre ensemble au sein des écoles de la région.

#### **Résultats obtenus**

- Amélioration du vivre ensemble dans la région ;
- Des cas pratiques et ponctuels solutionnés par les maires grâce à leur contact privilégié
- Les heures de fermeture des frontières ont été repoussées de 18h<sup>00</sup> à 22h<sup>00</sup>
- Baisse de la tension entre pêcheurs,
- Contacts maintenus entre les trois pays alors que les gouvernements ne dialoguent plus,
- Des crises sanitaires évitées grâce à la coordination des maires,
- Une action commune en matière d'assainissement sur le lac Kivu et la rivière Ruzizi est menée afin de protéger les barrages Rusizi I et II qui alimentent en courant les trois pays.